

Réquista le 12 décembre 2014

**Michel CAUSSE
Président de la Communauté de
Communes du Réquistanais**

A

**Association Deux Pieds Deux Roues
A l'attention de Monsieur Julien SAVARY
Vice-Président
5 Avenue F.Collignon
31200 TOULOUSE**

Objet : Demande d'éclairage permanent de 6 tunnels des vallées du Tarn et du Dourdou entre Combradet et St Izaire, pour favoriser les balades et le tourisme à vélo.

Monsieur le Vice-Président,

Suite à la réunion du Conseil de Communauté de Communes du Réquistanais en date du 20 novembre 2014 et après le vote de la majorité des membres présents, j'ai le regret de vous informer que votre demande d'aménagement des tunnels référencée ci-dessus n'a pas été retenue.

De tels aménagements ne peuvent pas être pris en compte par la Communauté de Communes du Réquistanais, car nous n'avons pas dans nos statuts la compétence « Eclairage public ».

De plus ces tunnels étant traversés par une route départementale, la compétence de travaux d'aménagements sur ces secteurs relève du Conseil Général.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président,
Michel CAUSSE.

